

Séance d'ajournement du 23 février 2021

Séance d'ajournement du conseil tenue au lieu habituel des séances, ce mardi 23 février 2021 à laquelle étaient présents : M. Martin Couillard, M. Benjamin Bourcier, M. Martin Dumaresq, M. Jacques Giroux, M. Mathieu Mercier, M. Guy Lemieux sous la présidence de M. Gaétan Ménard formant quorum.

Mme Ginette Prud'Homme, Directrice générale et secrétaire trésorière est présente à cette séance.

Résolution no. 21-031 **Présentation des comptes**

Proposé par : M. Martin Dumaresq
Appuyé par : M. Mathieu Mercier

Et résolu unanimement

Que la liste des comptes payés et des comptes à payer en date 23 février 2021 soit approuvée.

Chèques 16801 à 16825 au montant de 41 569,35 \$

Prélèvements 3538 à 3553 au montant de 4 610,47 \$

Je, Ginette Prud'Homme, Directrice générale et secrétaire trésorière, certifie par la présence qu'il y a des crédits disponibles pour des fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus ont été projetées par le conseil municipal ainsi que les autres dépenses autorisées en vertu des résolutions du Conseil à cette séance.

Adopté

Résolution no. 21-032 **Transfert postes budgétaires**

Proposé par : M. Martin Dumaresq
Appuyé par : M. Benjamin Bourcier

Et résolu unanimement

Qu'un montant de \$175 soit transféré du poste budgétaire Entretien et Réparation Bureau 02 13000 527 au poste budgétaire Location 02 13000 517;

Qu'un montant de \$8 000 soit transféré du poste budgétaire Rémunération Prévention Incendie 02 22000 140 et de \$2 000 du poste budgétaire

Rémunération Sécurité Civile 02 23000 140 au poste budgétaire
Rémunération pompiers 02 22000 141;

Qu'un montant de \$1 250 soit transféré du poste budgétaire Électricité 02
22000 681 au poste budgétaire Pièces et Accessoires 02 22000 649;

Qu'un montant de \$400 soit transféré du poste budgétaire Formation et
Perfectionnement a02 32000 454 au poste budgétaire Cotisation
Employeur 02 32000200;

Qu'un montant de \$100 soit transféré du poste budgétaire Frais Génie 02
32000 411 au poste budgétaire Télécommunication 02 32000 339;

Qu'un montant de \$4 500 soit transféré du poste budgétaire Entre
Bâtiments 02 32000 522 au poste budgétaire Entretien Chemins 02 32000
521;

Qu'un montant de \$725 soit transféré du poste budgétaire Carburant 03
32000 631 au poste budgétaire Entretien Véhicules 02 32000 526

Qu'un montant de \$500 soit transféré du poste budgétaire Formation 02
32000 454 au poste budgétaire Autres 02 320000 999;

Qu'un montant de \$1 000 soit transféré du poste budgétaire Téléphone
Égouts 02 41500 331 au poste budgétaire Plaque Rues 02 35000 649;

Qu'un montant de \$2 500 soit transféré du poste budgétaire Écocentre
02 45120 498 au poste budgétaire Pièces 02 41500 649;

Qu'un montant de \$4 100 soit transféré du poste budgétaire Rémunération
Urbanisme 02 61000 141 au poste budgétaire Enlèvement enfouissement
02 45220 446;

Qu'un montant de \$350 soit transféré du poste budgétaire 02 70120 522 au
poste budgétaire Frais Déplacement 02 61000 310;

Qu'un montant de \$12 000 soit transféré du poste budgétaire Formation et
Perfectionnement 02 61000 454 au poste budgétaire Services
Professionnels 02 61000 411;

Qu'un montant \$225 soit transféré du poste budgétaire Entretien et
réparation 02 70130 522 au poste budgétaire Internent 02 70120 335;

Qu'un montant de \$500 soit transféré du poste budgétaire Administration
et informatique 02 70230 414 au poste budgétaire Cotisation employeur
02 70230 200;

Qu'un montant de \$200 soit transféré du poste budgétaire Fournitures 02
70230 529 au poste budgétaire Autres 02 70230 321;

Qu'un montant de \$1 700 soit transféré du poste budgétaire Hôtel de Ville
23 02 000 au poste budgétaire intérêts emprunt 02 92100 881;

Qu'un m montant de \$500 soit transféré du poste budgétaire Église 23 02000 722 au poste budgétaire Bibliothèque 23 02000 724

Qu'un montant de \$2 100 soit transféré du poste budgétaire Imprévues 02 13000 999 au poste budgétaire Cotisation 02 13000 494;

Qu'un montant de \$4306.50 soit transféré du poste budgétaire Formation 02 13000 454 au poste budgétaire Cotisation 02 13000 494

Qu'un montant de \$1 131.39 soit transféré du poste budgétaire Assurance responsabilités 02 13000 423 au poste budgétaire

Cotisation employeur 02 13999 423 - \$163.84;
Ristourne à recevoir 54 13990 000 - \$14.74;
Cotisation de l'employeur 02 32000 200 - \$342.56;
Remboursement à recevoir 54 13991 000 - \$30.82;
Cotisation de l'employeur 02 13000 200 - \$137.30;
Remboursement à recevoir 54 13991 000 - \$12.36;
Cotisation de l'employeur 02 61000 2000 - \$180.70;
Remboursement à recevoir 54 13991 - \$16.26;
Cotisation de l'employeur 02 70230 200 - \$213,57;
Remboursement à recevoir 54 13991 000 - \$19.24;

Adopté

Résolution no. 21-033
Vente camion incendie

La Directrice générale et secrétaire trésorière informe le conseil municipal de l'ouverture des soumissions de l'ouverture des soumissions

André Mailloux \$3,100
Paul De Lagrave \$6 000
Marc Houle \$8 750 plus taxes

En conséquence il est proposé par : M. Jacques Giroux
Appuyé par : M. Mathieu Mercier

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise M. Gaétan Ménard, Maire et Mme Ginette Prud'Homme, Directrice générale et secrétaire trésorière à signer pour et au nom de la municipalité de St-Etienne l'acte de vente du camion incendie Freighliner 1995 pour la somme de \$8 750 plus taxes.

Adopté

Résolution no. 21-034
Expertise – J. Dagenais Architecte

Proposé par : M. Benjamin Bourcier
Appuyé par : M. Martin Couillard

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise des frais d'expertise pour un montant d'environ de \$50 000 à la firme Julie Dagenais Architecte pour différentes analyses concernant l'infrastructure du presbytère et de l'Église.

Adopté

Résolution no. 21-035
Dek Hockey

Attendu la résolution no. 21-010 acceptant la proposition du Comité des Sports et Loisirs de St-Etienne, organisme à but non lucratif pour la location des installations sportives au coût de \$10 000

En conséquence il est proposé par : M. Jacques Giroux
appuyé par : M. Martin Couillard

et résolu unanimement

Que le Comité des Sports et Loisirs de St-Etienne, organisme à but non lucratif, prendra en charge l'organisation des installations sportives de la patinoire mais ces activités seront opérées par 7Sports – Multisports Jeunesse, entreprise privée, pour les catégories enfants et par Dek Hockey St-Etienne, entreprise privée, pour les autres catégories.

Adopté

Résolution no. 21-036
Démission pompier – Jonathan Dugas

Proposé par : M. Jacques Giroux
Appuyé par : M. Benjamin Bourcier

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal accepte la démission de M. Jonathan Dugas, pompier du Service Sécurité Incendie de la municipalité de St-Etienne-de-Beauharnois.

Adopté

Résolution no. 21-037
Démission pompier – Maxime Beaudin

Proposé par : M. Mathieu Mercier
Appuyé par : M. Jacques Giroux

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal accepte la démission de M. Maxime Beaudin, pompier du Service Sécurité Incendie de la municipalité de St-Etienne-de-Beauharnois.

Adopté

Résolution no. 21-038
Levée de la séance

Proposé par : M. Martin Couillard
Appuyé par : M. Guy Lemieux

Et résolu unanimement

Que la séance d'ajournement du 23 février 2021 soit levée à 21h.

Adopté

Gaétan Ménard
Maire

Ginette Prud'Homme
Directrice générale et secrétaire trésorière